S264

INTERVENTION EN PRESENCE D'AMIANTE - CUMUL DES FONCTIONS - FORMATION PREALABLE SS4

Code CPF
236003

Cette formation traite de la définition et du transfert auprès de son équipe, des méthodes et des modes opératoires lors d'interventions sur des matériaux contenant de l'amiante (SS4) en vue de l'Attestation de compétence.

Objectifs opérationnels

- **Identifier les opérations spécifiques d'une intervention pouvant entraîner la libération de fibres d'amiante**
- **Appliquer et faire appliquer par son équipe, les procédures adaptées aux interventions sur des matériaux contenant de l'amiante**

Public Concerné

- Personnels d'encadrement technique, et/ou de chantier et/ou d'opérateur dans le cadre d'interventions en présence d'amiante

Durée

35.00 Heures **5** Jours

Prérequis

Suivre cette formation, nécessite de maitriser la langue française sans prérequis technique particulier.

Parcours pédagogique

FORMATION THEORIQUE E-LEARNING
DUREE 21 HEURES

Nature et risques de l'amiante
- Effet synergique du tabagisme – Tab30
- Suivi médical
- Suivi exposition
- Courbe de Meyer

Responsabilités : intervenant et acteurs de la prévention
Matériaux et produits contenant de l'amiante
Réglementation Amiante
- Santé Publique
- Obligation des propriétaires
- Repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante
- Étude de documents

Règlementation travail
- Retrait d'amiante
- Évaluation des risques
- Décret du 4 mai 2012
- Confinement statique et dynamique
- Extracteurs et captage des poussières

Installation de chantier
- Techniques de protection
- Confinement
- Mise en place d'une protection statique et captage dynamique

Équipements de protection collective et individuelle
- Tunnels personnels et matériel
- Mise en place et utilisation

• Décontamination
Plan de retrait
• Mesures et contrôles d'empoussièrement
• Gestion des déchets
• Traçabilité des opérations

FORMATION PRATIQUE EN PRESENTIEL
DUREE 14 HEURES

Exercices pratiques
• Mise en application des procédures et méthodes de travail par les opérateurs
• Expliquer, transmettre les informations et faire appliquer aux opérateurs l'ensemble des méthodes et procédures

Cette formation est réalisée en partenariat avec FORMA2E

Méthodes et moyens pédagogiques

L'apprenant(e) reçoit avec sa convocation le Livret d'accueil Blended-Learning afin de suivre avec aisance chaque étape distancielle et présentielle de sa formation.

FORMATION THEORIQUE EN E-LEARNING
> METHODES PEDAGOGIQUES
• Le module E-Learning tutoré présente une démarche pédagogique déductive à travers des séquences transmissives et démonstratives suivies d'exercices progressifs d'apprentissage. Ces séquences sont illustrées par des schémas animés accompagnées d'une voix off.
> MOYENS D'ORGANISATION, D'ACCOMPAGNEMENT ET D'ASSISTANCE TECHNIQUE
• Le module E-learning tutoré est réalisé sur une plate-forme web dédiée et en illimité à partir de la date d'envoi du mail fournissant le login et mot de passe individuels jusqu'à l'entrée en formation pratique.
Accompagnement de l'apprenant(e)
• L'apprenant(e) est suivi(e) par un E-tuteur durant tout le déroulement de sa formation E-Learning. L'E-tuteur réfère au Référent pédagogique (Formateur) toutes les difficultés ou questions d'ordre des connaissances du domaine traité, qui prendra contact (sous 48 heures, jours ouvrés) avec l'apprenant afin de lui apporter une réponse ou aide pédagogique.
Les échanges avec l'E-Tuteur et le/la Référent(e) pédagogique (Formateur) se déroulent par messagerie privée sur la plate-forme E-Learning ou par téléphone.

Assistance technique
• En cas de difficulté d'utilisation de la plate-forme, l'apprenant(e) est mis(e)en contact avec un(e) Référent(e) technique qui lui apporte une réponse sous 48 heures (jours ouvrés).
Les échanges avec le/la Référent(e) technique se déroulent par la messagerie privée sur la plate-forme E-Learning ou par téléphone.
• Prérequis d'environnement informatique :
L'apprenant(e) doit avoir à sa disposition un ordinateur ou une tablette muni d'une carte son et d'un lecteur multimédia ainsi qu'un accès internet par un navigateur d'une version récente.
> RESSOURCES PEDAGOGIQUES
• Un ensemble de documents complémentaires à l'apprentissage est téléchargeable sur la plate-forme E-Learning ou remis par le formateur lors de la formation pratique.

FORMATION PRATIQUE EN PRESENTIEL
> METHODES PEDAGOGIQUES
• Le parcours d'apprentissage prévoit des activités d'application et des mises en situation sur la plateforme technique sous-section 4.
> MOYENS TECHNIQUES
• La conception pédagogique prévoit la présentation, la démonstration et/ou l'utilisation des moyens de protection individuelle et collective ainsi que de matériels et d'outils professionnels.

Qualification Intervenant(e)(s)

L'Intervenant est un formateur qualifié et a une grande expérience des missions de prévention du risque lié à l'amiante.

Méthodes et modalités d'évaluation

EVALUATION DES ACQUIS THEORIQUES ET PRATIQUES
Cette évaluation est réalisée en fin de formation selon l'exigence des annexes 1 et 2 de l'arrêté du 23 février 2012 en vue de la délivrance d'une Attestation de compétence « Intervention en présence d'amiante – selon le cumul des fonctions. ».
Elle est réalisée sur la base d'une épreuve théorique de 20 minutes (QCM) et d'une épreuve pratique d'une heure sous une mise en situation concrète adaptée à l'activité exercée.
La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation ainsi que d'une Attestation de compétence après réussite aux examens théoriques et pratiques.

MESURE DE LA SATISFACTION DES APPRENANTS
Cette évaluation individuelle réalisée en fin de formation, mesure le niveau de satisfaction de l'organisation et des conditions d'accueil, des qualités pédagogiques du formateur ainsi que des méthodes, moyens et supports d'apprentissage utilisés.
Elle fait l'objet d'un enregistrement en vue de l'analyse et du traitement des appréciations formulées.

Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.

Contactez-nous !

Nelly DROUILLARD
Chef Projets Formation
Tél. : 0130852490
Mail : formation@groupeginger.com